

Chères Paroissiennes, Chers Paroissiens,

Le Conseil de Fabrique a pour mission de veiller au bon fonctionnement de la paroisse et en particulier de l'église (Décret du 30.12.1809, modifié le 10.01.2001).

Aussi, nous vous rappelons que **vous avez la possibilité de verser des dons au Conseil de Fabrique d'ETEIMBES**. Ces dons vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple : un don de 50 € ne vous coûtera en fait que 17 €.

Dans l'attente de pouvoir vous retrouver dans notre église,

Bien chaleureusement,

Les Membres du Conseil de Fabrique d'ETEIMBES

-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂

TALON DE DON EN FAVEUR DU CONSEIL DE FABRIQUE D'ETEIMBES

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :



Je fais un don de au Conseil de Fabrique d'ETEIMBES
(**Joindre le chèque libellé à l'ordre de « Conseil de Fabrique d'ETEIMBES »**)

Je souhaite recevoir un reçu pour déduction fiscale

Le

Signature :

A retourner à : Mme PEZZANO, trésorière, 10 rue des Ragies, 68210 ETEIMBES

-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂